

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

TROISIÈME DOSE

POUR LES PERSONNES QUI VIVENT EN RÉSIDENCES PRIVÉES POUR ÂÎNÉS (RPA) OU EN CHSLD

Pourquoi une troisième dose?

- La dose de rappel est reconnue efficace et entraîne l'apparition rapide d'anticorps, même chez les personnes âgées. Elle **augmente la protection** qui a pu diminuer avec le temps, et ce, **pour une plus longue période**.
- Compte tenu de la vie en collectivité et du partage d'espaces communs, les personnes qui vivent en RPA ou en CHSLD présentent un **risque de maladie plus élevé** par rapport aux personnes vivant à domicile.
- La dose de rappel vise à **assurer une meilleure protection** pour les personnes âgées vulnérables résidant dans ces milieux et qui sont plus à risque de complications associées à la COVID-19.
- **Les experts recommandent aussi une 3^e dose du vaccin** aux personnes qui vivent dans d'autres milieux comportant une proportion élevée de personnes âgées et vulnérables, comme certaines **ressources intermédiaires (RI)** et de **type familial (RTF)** ainsi que certaines **communautés religieuses**.

Est-ce que cette troisième dose est sécuritaire?

- **L'efficacité et la protection d'une 3^e dose sont très élevées**, incluant les infections causées par le variant Delta.
 - Au Québec, des personnes immunosupprimées et certains voyageurs ont déjà reçu 3 doses du vaccin et **aucun problème n'a été soulevé** quant à la sécurité de cette 3^e dose.
 - Les réactions après la 3^e dose du vaccin contre la COVID-19 sont généralement d'intensité légère ou modérée et disparaissent en quelques jours.
- Aucun effet indésirable grave ou significatif n'a été rapporté.**
- La dose de rappel du vaccin contre la COVID-19 est recommandée par les experts 6 mois après la 2^e dose du vaccin. Cependant, il est sécuritaire et efficace de l'administrer plus tôt (ex. : 5 mois après la 2^e dose) dans le but de faire coïncider le moment d'administrer le vaccin contre la COVID-19 à celui d'administrer le vaccin contre la grippe.

Pourquoi combiner l'administration de la 3^e dose du vaccin COVID-19 avec la vaccination de la grippe saisonnière?

L'administration de plusieurs vaccins au cours d'une même visite est une pratique courante et recommandée en vaccination. Cette pratique est favorisée parce qu'elle :

- Permet de protéger l'utilisateur le plus rapidement possible contre plusieurs maladies évitables par la vaccination.
- N'augmente généralement pas la fréquence, l'intensité ou la gravité des effets indésirables.
- N'affecte pas l'efficacité des vaccins.
- Le report de la vaccination pourrait exposer l'utilisateur pendant un certain temps au risque de contracter la COVID-19 ou la grippe, ce que l'on souhaite éviter à tout prix.


POUR DES QUESTIONS EN LIEN AVEC LA COVID-19
1 877 644-4545 ou le 811
quebec.ca/coronavirus

 Centre intégré
 universitaire de santé
 et de services sociaux
 de l'Estrie - Centre
 hospitalier universitaire
 de Sherbrooke

Québec
